



CHARTRE ADULTES LOISIRS

- I. Je prends connaissance du règlement intérieur et du texte documentaire dédié aux ADULTES LOISIRS.
- II. Je consulte et respecte les règles d'accès et de circulation du Parc du Château de Versailles.
- III. Au renouvellement de mon adhésion, je remets au secrétariat un certificat médical fixant mon aptitude à pratiquer l'aviron en compétition. Cette mention doit être précisée pour prétendre de participer à un évènement sportif.
- IV. Je pratique l'aviron sur le Grand Canal dans le cadre d'horaires dédiés à ma section.
- V. Je sais que la sécurité de chacun doit être privilégiée en toutes circonstances.
- VI. Je suis soigneux avec le matériel mis à ma disposition, attentif à ma direction sur le plan d'eau, je suis tout particulièrement vigilant lors des manœuvres à pied, dans les zones de circulation et de stationnement.
- VII. Dans l'enceinte du Cercle, je contribue à favoriser un cadre agréable et propre, une ambiance chaleureuse.
- VIII. Lors de déplacements, je prends connaissance de toutes les contraintes matérielles et réglementaires relatives au transport des embarcations que j'utilise seul ou en groupe. Je porte les couleurs officielles du Cercle Nautique de Versailles.
- IX. Les cadres techniques guident nos sorties sur l'eau. Ils participent à l'amélioration de ma technique et m'aident à franchir les étapes fixant mon autonomie, voire mes projets sportifs.
- X. Pour conserver des valeurs associatives, partagées entre les membres depuis 1908, je sais que le Cercle Nautique de Versailles a besoin à ce que chacun, par des actions bénévoles, contribue à son bon fonctionnement.